

Violée aux urgences par un clandestin cumulant trois OQTF, mais jamais expulsé

écrit par Jacques Guillemain | 26 novembre 2022





Violée aux urgences par un clandestin totalisant trois OQTF, mais jamais expulsé

Même aux urgences d'un hôpital, un lieu pourtant censé être un sanctuaire pour les patients, ceux-ci risquent d'être agressés. En l'occurrence, c'est Isabelle, 34 ans, qui a été **violée par un clandestin jordanien**, alors qu'elle était en attente de soins pendant la nuit. Encore un crime crapuleux qui signe une fois de plus la faillite de l'État, incapable de protéger la population des violences issues de l'immigration incontrôlée.

Rappelons que les criminels étrangers occupent 25 % des places de prison, mais que Sarkozy n'a rien trouvé de mieux que de supprimer la double peine, de quoi encourager la récidive. Dans le cas présent, c'est encore un exemple du naufrage sécuritaire d'un pouvoir démissionnaire qui n'expulse plus personne.

Bravo Darmanin ! Toujours plus fort ! Après l'évasion des clandestins de l'Océan Viking disparus dans la nature, on

apprend qu'un clandestin arrivé en 2019 a usé de **treize identités différentes et a fait l'objet de trois obligations de quitter le territoire français**, sans être inquiété outre mesure.

Cet immigré de choix, inestimable richesse pour la France, a même demandé l'asile, ce qui bloque automatiquement les OQTF. Quelle magnifique législation pour protéger les citoyens !

Viol à l'hôpital Cochin: les premiers éléments de l'enquête
pic.twitter.com/UZn2Db8k1R

– BFMTV (@BFMTV) [November 24, 2022](#)

<https://twitter.com/i/status/1595808568187445248>

Combien avons-nous de clandestins en France ? Plus d'un million je pense, comme les Anglais, lesquels ne pratiquent pas l'omerta sur les chiffres. Certainement pas moins. **Depuis que Macron est aux affaires, la France n'expulse plus.** Il y a une volonté de taire les vrais chiffres de l'insécurité et surtout de nier le lien entre l'immigration et la criminalité galopante.

Mais avec les 2/3 des places de prison occupées par des musulmans, selon le président de l'Institut du monde arabe Jack Lang, difficile de nier cette réalité.

On ne compte plus les crimes commis par des clandestins jamais expulsés. **Lola, Maurane et Laura** et tant d'autres malheureuses victimes qu'on finit par oublier parce que la violence et les abominations se succèdent et se banalisent de façon dramatique.

La France est devenue en trente ans le déversoir de toute la misère du monde, mais elle est aussi le pays le plus dangereux d'Europe et le plus touché par le terrorisme islamique.

C'est durant la nuit qu'Isabelle a été agressée dans son sommeil et violée par ce clandestin. Alerté par les cris de la victime, un infirmier a fait fuir le criminel, qui a été rapidement intercepté par la police.

La victime a porté plainte contre X. « **Elle veut comprendre comment ces faits extrêmement graves ont pu se passer comme ça dans un service public** », déclare son avocate.

Hélas, une partie de la réponse est connue. C'est le renoncement permanent d'un État défaillant qui a fait de la France pays le plus dangereux d'Europe. La réponse pénale n'est plus à la hauteur de l'explosion de la criminalité.

Depuis 1960, les crimes et délits ont été multipliés par cinq. Et tout empire puisque Macron refuse de construire des places de prison. Il en avait promis 15 000 sur le premier quinquennat. Parole sans lendemain, comme pour tout ce qu'il annonce.

Les 2 000 places qui sont sorties de terre sont des projets décidés par Sarkozy il y a plus de 10 ans !

Selon les statistiques pénales du Conseil de l'Europe, la France compte 88 places de prison pour 100 000 habitants. La moyenne européenne tourne autour de 130 places.

Puisque la France devient plus dangereuse de jour en jour, ce sont 30 000 places supplémentaires qu'il faudrait.

90 000 peines de prison ferme sont en attente d'exécution faute de place. Et pourtant, non seulement les juges condamnent le moins possible, mais les détenus font seulement la moitié de leur peine pour libérer des places.

Quant au taux d'exécution des OQTF, il est en chute libre.

Macron promettait en 2019 un taux d'exécution de 100 % des obligations de quitter le territoire.

Voici les chiffres réels qui discréditent le bonimenteur de l'Elysée :

2017 : 13,5 %

2018 : 12,4 %

2019 : 12 %

2020 : 6,9 % (Covid)

2021 : 5,6 %

Autant dire que Macron se fout royalement du peuple. Ce peuple qui se plaint sans arrêt, mais qui a réélu haut la main un président qui le méprise et ignore sciemment ses préoccupations.

Dans un véritable pays de droit, où les décisions de justice sont respectées et où les malfrats ne disposent pas de multiples recours suspensifs de la peine, qui rendent les voyous inexpulsables, Isabelle n'aurait jamais croisé le criminel qui l'a violée.

C'est avant tout l'État qui est responsable de ce drame et qui se fait complice du violeur. L'immigration incontrôlée va tout emporter.

Jacques Guillemain

<https://ripostelaique.com/violee-aux-urgences-par-un-clandestin-cumulant-trois-oqtf-mais-jamais-expulse.html>